

# Notes sur la classification des bolets : III. les bolets du sous-genre *Krombholzia* Karsten [Schluss]

Autor(en): **Konrad, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **10 (1932)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-934863>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR PILZKUNDE

Offizielles Organ des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde und der Vereinigung der amtlichen Pilzkontrollorgane der Schweiz (abgekürzt: Vapko)

Erscheint am 15. jedes Monats. — Jährlich 12 Nummern.

---

REDAKTION der schweizerischen Zeitschrift für Pilzkunde: Burgdorf.  
 VERLAG: Buchdruckerei Benteli A.-G., Bern-Bümpliz; Tel. Zähr. 61.91; Postcheck III 321.  
 ABONNEMENTSPREIS: Fr. 6.—, Ausland Fr. 7.50. Für Vereinsmitglieder gratis. Einzelnummer 60 Cts.  
 INSERTIONSPREISE: 1 Seite Fr. 70.—, 1/2 S. Fr. 38.—, 1/4 S. Fr. 20.—, 1/8 S. Fr. 11.—, 1/16 S. Fr. 6.—.

---

## **Mycodendron paradoxum Masee,**

Journ. of Bot. 1891, pag. 1, t. 300, f. 14—16 gehört zu den Polyporeen (Porlingen) aus der Verwandtschaft von *Merulius* (Hauschwamm).

Mit braunem, zylindrischem, allmählich verdünntem Stiel, fast kahl, 6—9 cm lang, 3—4 mm dick mit 4—6 wellenförmigen, fast gelatinösen, höckerigen, braunen, 3—4 cm breiten Hüten, mit einem braunen, faltig-knotigen Hymenium, mit keuligen, 4sporigen

Basidien und fadenförmigen, kurzen Sterigmen. Sporen länglich-elliptisch, braun,  $7 \times 4 \mu$ . Zystiden keulig, an der Spitze braun-körnig.

Lebt auf Hölzern in Madagaskar. Die Hüte entstehen erwiesenermassen in der Reihenfolge von unten nach oben.

Naturhistorisches Museum Wien,  
 Botanische Abteilung:  
 Dr. Karl Krisslern.

## **Notes sur la classification des Bolets.**

### **III. Les Bolets du sous-genre *Krombholzia* Karsten.**

Par P. Konrad, Neuchâtel.

(Fin.)

Le sous-genre *Krombholzia* de notre genre résiduel *Boletus* est très homogène et comprend des espèces à chapeau robuste mais à pied allongé, grêle et hérissé de flocons dressés, types *Boletus scaber* et *Boletus aurantiacus*, bien connus de chacun.

Autrefois, tous les Bolets de ce groupe étaient compris, suivant les auteurs, soit dans une unique espèce, soit dans une famille. C'était, on le voit, passer d'un extrême à l'autre. Fries, Syst. myc. I, p. 393 (1821), n'en fait qu'une espèce, *Boletus scaber*, qu'il

faut comprendre dans un sens très large. Ce que nous considérons aujourd'hui comme espèces distinctes, n'était, au sens de Fries (1821), que des variétés. C'est ainsi que *Boletus aurantiacus* Bulliard n'était pour Fries (1821) qu'une variété de *Boletus scaber*, notion qui s'est transmise, bien à tort, dans Fries, Hym. Eur. (1874) et dans maints autres ouvrages, même récents. Secretan, Mycogr. Suisse, III, p. 8—13 (1833), décrit par contre 8 espèces et plusieurs variétés dans sa famille II, Bolets à pied rude (*Boletus scabripedes*).

Nous avons vu qu'aujourd'hui les auteurs modernes classent les Bolets à pied rude, soit dans le genre *Krombholzia* de la famille des *Boletacées*, soit dans le sous-genre *Krombholzia* du genre *Boletus* de la famille des *Boletacées*. La première conception est par exemple celle de E. J. Gilbert, Les Bolets (1931), tandis que la seconde est celle de M. Maublanc, Les Champignons de France (1927) et la nôtre.

Le sous-genre *Krombholzia*, comme du reste le genre *Boletus* en entier, étaient il y a peu d'années encore bien embrouillés. Il est étonnant qu'il ait fallu tant de temps, tant de recherches, tant de tâtonnements, tant de travaux pour apporter de la clarté dans l'ancien genre *Boletus* de Fries. Cela doit tenir à Fries lui-même qui n'a pas traité son genre *Boletus* avec la même perfection que d'autres parties de son œuvre géniale, le genre *Cortinarius* par exemple, auquel, après un siècle d'observations, il n'y a pour ainsi dire rien à retoucher.

Aujourd'hui, le sous-genre *Krombholzia*, comme le sous-genre *Dictyopus*, dont nous avons parlé précédemment, nous paraissent heureusement beaucoup moins ténébreux.

La conception de Ricken, Vademecum (1918), qui ne voit dans le sous-genre *Krombholzia* que deux espèces, *Tubiporus rufus* et *Tubiporus scaber*, est par trop simpliste. En réalité, ce sous-genre compte 6 à 7 bonnes espèces. E. J. Gilbert, dont il faut louer le souci d'éliminer les synonymes, en décrit 7 desquelles nous en connaissons personnellement 6, ce qui ne veut nullement dire que la septième ne soit pas une bonne espèce. Nous considérons l'une des espèces de Gilbert, *Boletus niveus*, comme une sous-espèce de *Boletus scaber*, ce qui fait que pour nous, le sous-genre *Krombholzia* compte six espèces et une sous-espèce.

Empressons-nous d'ajouter que toutes ces espèces et sous-espèce sont comestibles.

Plusieurs auteurs, Gillet notamment, ont classé les espèces de *Boletus* de notre sous-

genre *Krombholzia* en prenant pour base la marge débordante ou non du chapeau. Or ce caractère est sans valeur spécifique, car il est variable dans le cadre de la même espèce, la marge pouvant être plus ou moins débordante suivant la température et l'humidité.

Le seul caractère stable permettant de séparer les espèces en deux bons groupes est celui de la nature tomenteuse ou glabre du revêtement du chapeau. Depuis de nombreuses années, nous avons pu contrôler dans la nature la valeur de ce caractère qui nous a été indiqué, il y a longtemps déjà, par M. R. Maire, le maître de la mycologie contemporaine.

Nous répartissons donc les Bolets du sous-genre *Krombholzia* en deux groupes, savoir: le groupe de *Boletus scaber* à chapeau glabre et le groupe des *Versipelles*, sensu lato, à chapeau tomenteux.

### 1. Groupe de *Boletus scaber*.

Ce groupe, caractérisé par le chapeau glabre dès le début, ne comprend, à notre avis, qu'une seule espèce et une sous-espèce. Ce sont:

1. *Boletus scaber*, Fries ex Bulliard, espèce bien connue, à chapeau gris-brun-isabelle, à pied grêle au sommet, couvert de flocons granuleux gris-brun et à chair molle, blanche puis grisâtre. Le revêtement du chapeau est souvent ridé mais toujours lisse et non tomenteux. Ajoutons un caractère que nous avons maintes fois observé et que nous ne trouvons pas dans les descriptions d'auteurs: la base du pied est généralement teintée de vert-œrugineux pâle.

1. a) *Boletus scaber*, Subsp. *niveus* (Fries). Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un *Boletus scaber* blanc, champignon peu commun, que nous avons récolté quelquefois en septembre, au Fréhaut près de Lunéville, étant l'hôte de M. R. Maire. M. Knapp l'a vu à Rheinfelden, près de Bâle. Il est connu de maints mycologues mais n'est jamais abondant. Ce champignon est entièrement blanc

sauf un léger verdissement du pied, à l'intérieur comme à l'extérieur; son chapeau est glabre, bien entendu. Nous suivons Quélet en le rattachant comme sous-espèce à *Boletus scaber*, tandis que E. J. Gilbert en fait une espèce distincte, *Krombholzia nivea*. Il a pour synonymes *Boletus holopus Rostkovius*, *Boletus albus Gillet* et *Boletus chioneus Fries*.

Nous figurerons ce champignon dans les *Icones Selectae Fungorum*, Fasc. 9, Pl. 409.

## 2. Groupe des Versipelles.

Ce groupe comprend 5 espèces ayant toutes le chapeau tomenteux au début. Pour la commodité des déterminations, nous le subdivisons en 3 sous-groupes suivant que les pores sont jaunes, ou que les chapeaux sont orangés ou bruns.

### a) Sous-groupe à pores jaunes.

Ici, une seule espèce, mais si polymorphe qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle porte plusieurs noms. Comme E. J. Gilbert, nous la nommons de son nom le plus ancien, soit:

1. *Boletus crocipodius* Letellier (Suites à Bulliard 1829—1842), (1838 environ). Ses principaux synonymes sont: *Boletus tessellatus* Gillet (1878), *Boletus nigrescens* Richon et Roze (1888), *Boletus flavescens* Quélet (1889), *Boletus luteoporus* Bouchinot (1904) et *Boletus rimosus* Kallenbach (1928), etc.; ce dernier auteur en donne une excellente planche, mais a malheureusement repris un nom erroné de Venturi (1842), nom qui ne tient pas. Ce champignon, que nous avons encore revu sous toutes ses formes lors de la session lorraine de la Soc. myc. de France, en septembre dernier, est d'abord entièrement jaune; le chapeau passe ensuite au brun et se tesselle ou se craquelle; les granulations du pied, d'abord jaunes, deviennent brun-fauve. Les pores, par contre, restent jaunes, ce qui permet de le reconnaître en tous temps.

### b) Sous-groupe à chapeaux orangés.

Ce sous-groupe est le plus embrouillé de

tous. Il ne comprend que deux espèces, mais ce ne sont pas celles qui sont généralement décrites. Toutes deux, nous disons bien l'une et l'autre, ont pour synonymes *Boletus versipellis* Fries et *Boletus rufus* (Schaeffer), ce qui fait que ces deux noms spécifiques, prêtant à confusion, ne doivent plus être employés, pas plus l'un que l'autre. (Voir Peltreau, Bull. Soc. myc. de France, T. XXXVIII, p. 78, 1922 et E. J. Gilbert, Les Bolets, p. 183, 1931.)

Tous les mycologues qui se donnent la peine d'observer la nature reconnaîtront qu'il y a en réalité deux espèces voisines à chapeau orangé, mais distinctes, qui sont les suivantes:

2. *Boletus aurantiacus* Roques ex Bulliard, espèce commune, croissant presque toujours sous des trembles, caractérisée par son chapeau tomenteux brun-rouge-orangé, à marge souvent mais pas toujours débordante, par ses pores blanc-blanchâtre, par son pied dont les squamules sont d'abord blanches puis brun-rouge et par sa chair devenant ardoisé-bistre-noirâtre à la fin. Synonymes *Boletus versipellis* Fries [pro parte] et *Boletus rufus* (Schaeffer) [pro parte]. Le nom spécifique *aurantiacus* doit seul être maintenu car il repose sur une très bonne planche princeps de Bulliard avec description et a été légitimé par Roques en 1821, date de départ de la nomenclature mycologique suivant les règles de Bruxelles.

Nous figurerons cette espèce, généralement connue sous d'autres noms, dans les *Icones Selectae Fungorum*, Fasc. 9, Pl. 408, ceci à titre de comparaison avec la suivante.

3. *Boletus rufescens* Secretan. Cette espèce est plus rare que la précédente. Nous l'avons encore vue, en magnifiques exemplaires, récoltés sous des sapins, à Langenthal, Plateau Suisse, le 11 septembre dernier, lors de la réunion de la Commission scientifique de notre Association mycologique suisse.

Elle se distingue nettement de la précédente par son chapeau jaune-orangé (non brun-

rouge), à marge presque toujours débordante, par les squamules du pied plus serrées et noires dès le début (non blanche puis brun-rouge), par les tubes et les pores gris-olivâtre-enfumé dès le jeune âge (non blanc-blanchâtre) et par la chair vineux-lilacin à la cassure (non ardoisé-noirâtre), bleuissant légèrement à la base du pied.

Cette espèce est très bien figurée par Gillet, mais sous le nom de *Boletus versipellis* qui en est synonyme [pro parte], de même que *Boletus rufus* (Schaeffer) [pro parte], ainsi que nous venons de le voir. On la reconnaît aussi dans Patouillard, Tab. anal., no. 665, mais sous le nom de *Boletus floccosus* Rostk., nom qu'il faut abandonner car il existe un *Boletus floccosus* Schweinitz, d'Amérique boréale, qui est antérieur. Gramberg, Pilze der Heimat II, tab. 6 (1921) la figure aussi sous le nom de *Boletus rufus*.

E. J. Gilbert décrit très exactement cette espèce sous le nom de *Krombholzia floccopoda* (Rostkovius). Nous croyons qu'il est préférable d'éviter ce dernier nom qui peut prêter à confusion, car *Boletus floccopus* est, au sens de Fries, Syst. myc. (1821), puis Hym. Eur. (1874), une espèce du groupe de *Strobilomyces strobilaceus*, pour nous un synonyme de cette dernière espèce. Rostkovius a figuré notre espèce (1844) sous le nom de *Boletus floccopus*, mais cela ensuite d'une erreur de détermination, car il croyait avoir *Boletus floccopus* Fries. Si donc l'on voulait maintenir le nom donné à notre espèce par Rostkovius il faudrait pour le moins écrire *Boletus floccopus* Rostk. Icon. non descript. Il nous paraît cependant qu'on ne doit pas le faire car, ainsi que nous le dit M. Maublanc, s'il fallait sanctionner toutes les erreurs de détermination, il y aurait beaucoup de noms qui devraient être modifiés. Et puis il y a une autre raison majeure, c'est que notre champignon est décrit d'une façon très reconnaissable par Secretan (1833), soit donc 11 ans avant Rostkovius, sous le nom non ambigu de *Boletus rufescens*. Nous reconnaissons en effet d'une façon certaine notre

champignon dans la description de Secretan, Tome III, p. 11, n° 10, par les caractères suivants (c'est nous qui soulignons): « Chapeau rougeâtre *aurora clair*, chargé d'un fin grenetis (donc tomenteux); chair gris-vineux à la cassure; pores et tubes *gris-jaunâtre*; pied blanc, tout couvert de *petites mèches noires bien marquées*; chair du pied ferme et dure ». Il n'y a que d'insignifiantes divergences, par exemple la chair restant blanche dans le pied, ce qui est de peu d'importance.

Nous aurions évidemment préféré à *Boletus rufescens* un nom spécifique rappelant que le chapeau est jaune-orangé et non rouge-orangé. Mais il faut comprendre que Secretan a écrit *rufescens* (rougeâtre) pour distinguer cette espèce de sa précédente, n° 9, *Boletus rufus* (rouge) — forme de notre *Boletus aurantiacus* — comme si dans son esprit le rougeâtre de *rufescens* devait atténuer le rouge de *rufus*. Du reste la mycologie fourmille de noms mal adaptés et mal choisis et nous ne pouvons que les accepter, lorsqu'ils sont conformes aux règles de la nomenclature et qu'ils ne créent aucune confusion.

Nous proposons donc de ressusciter pour notre espèce le vieux nom non douteux *Boletus rufescens* Secretan.

Nous figurerons cette espèce dans les Icones Selectae Fungorum, Fasc. 9, Pl. 408, à côté de *Boletus aurantiacus*.

#### c) Sous-groupe à chapeaux bruns.

C'est à ce sous-groupe qu'appartiennent les deux dernières espèces du sous-genre *Krombholzia*, à chapeaux tomenteux et bruns (non orangés) et à pores blanchâtre-grisâtre (non jaunes). Ce sont:

4. *Boletus duriusculus*, Kalchbrenner et Schulzer, espèce robuste, remarquable par sa dureté, à chapeau tomenteux (non glabre comme *Boletus scaber*), brun ou gris-bistre, à pores blanchâtres, à pied blanc, couvert de fines granulations noires, souvent taché de vert-bleuâtre à la base et à chair devenant

saumon puis ardoisé. Croît toujours sous les peupliers et les trembles. C'est un *Boletus rufescens* dur et robuste, à chapeau brun et à pores blancs. Cette espèce assez rare est cependant bien connue en Suisse comme en France. Boudier l'a excellemment figurée, Pl. 150. Elle a pour synonyme *Bol. griseus* Quélet.

5. *Boletus leucophaeus* Persoon (1825), synonyme *Boletus rugosus* Fries (1825). Nous citons ici une espèce que nous ne connaissons

pas ou que nous connaissons mal, mais que nous croyons avoir vue une fois en France. D'après E. J. Gilbert, il s'agit d'un champignon croissant sous les bouleaux, à chapeau tomenteux, brun, à pied côtelé-ridé, moucheté de flocons noirs, à pores blancs puis gris et à chair noircissant. Cette espèce est, paraît-il, souvent confondue avec *Boletus scaber* dont elle se distingue par son chapeau tomenteux, de couleur moins grise.

## Einteilung der Röhrlinge.

### III. Die Röhrlinge der Untergattung *Krombholzia* Karsten.

Von P. Konrad, Neuenburg. Deutsche autorisierte Übersetzung von F. Bosshard.

(Schluss.)

Die Untergattung *Krombholzia*, unseres übrig gebliebenen Teiles der Gattung Röhrlinge (*Boletus*), ist sehr einheitlich und umfasst die Arten mit kräftigem Hute, aber verlängertem, schlankem Strunke, besät mit aufgerichteten Flocken. Typen: Kapuzinerpilz (auch Birkenpilz oder Graukappe geheissen) (*Boletus scaber*) und Rothautröhrling (Rotkappe usw.) (*Boletus aurantiacus*). Beide Arten sind überall gut bekannt.

Ehemals bildeten die Röhrlinge dieser Gruppe, je nach den Autoren, entweder eine einzige Art oder eine Familie. Das war, wie man sieht, von einem Extrem ins andere gefallen. Fries, Syst. myc. I, Seite 393 (1821), macht daraus nur eine einzige Art, *Boletus scaber*, welche in sehr weitem Sinne zu verstehen ist. Das, was wir heute als verschiedene Arten betrachten, waren im Sinne von Fries nur Varietäten. So war der Rothautröhrling (*Boletus aurantiacus* Bulliard) für Fries (1821) nur eine Varietät des Kapuzinerpilzes (*Boletus scaber*), ein Begriff, der sehr zu Unrecht in Fries, Hym. Eur. (1874) und in manche andere, selbst neuere Arbeiten, Eingang gefunden hat. Secretan beschreibt unter anderem in Mycogr.

Suisse, III, Seite 8—13 (1833), acht Arten und mehrere Varietäten in seiner Familie; II. Röhrlinge mit rauhem Strunke (*Bolets à pied rude*. *B. scabripedes*.)

Wir haben gesehen, dass die modernen Autoren die Röhrlinge mit rauhem Strunke heute, sei es der Gattung *Krombholzia* der Familie der *Boletaceae*, sei es der Untergattung *Krombholzia* der Gattung *Boletus* der Familie der *Boletaceae* zuteilen. Die erstere Zuteilung ist z. B. diejenige von E. J. Gilbert, Les Bolets (1931), während die zweite diejenige von M. Maublanc, Les champignons de France, und die unserige ist.

Die Untergattung *Krombholzia*, wie übrigens auch die Gattung *Boletus* im ganzen, war von wenigen Jahren ganz un- abgeklärt. Es ist zum Verwundern, dass es soviel Zeit, soviel Nachforschungen, soviel zögerndes Herumtappen, soviel Arbeit brauchte, um Klarheit zu bringen in die alte Gattung *Boletus* von Fries. Daran trägt aber Fries selbst die Schuld, welcher seine Gattung *Boletus* nicht mit der gleichen Vollkommenheit aufgestellt hat, wie andere Partien seines genialen Werkes, z. B. *Cortinarius*, wo nach ein Jahrhundert dauernden Be-